

JALLOT

Histoire de la famille JALLOT marchands de fil Combrée, Bourg-d'Iré

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT
<http://www.odile-halbert.com>

sur lequel vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, de la baronnie de Pouancé, mais aussi Craon, les actes notariés, les chartriers, les modes de vie ... ainsi que mes adresses courriel et poste

Fichier créé 1982 Mis à jour 25.01.2005 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**
Vous avez des compléments, envoyez les moi, je serais ravie de vous citer en vous respectant, et de cousiner en respectant les moins de 100 ans !

Arbre généalogique descendant

(page)

sous Acrobat Reader, l'arbre, à gauche de l'écran, est interactif : cliquez sur les signets

Histoire	1
marchands de fils	2
train de vie de Michel.....	2
inventaire des biens de Michel Jallot en 1718.....	2
Yves Jallot x1628 Perrine Guestron.....	5
Yves Jallot x1666 Marie Letessier = Jallot du Bourg-d'Iré	5
Michel Jallot x1688 Marguerite Gohier	5
Yves Jallot x1721 Marie Chevalier	7
Yves Jallot x Marie-Anne Bellouis	7
René-Michel Jallot x1771 Marie-Anne Leroux.....	7
René-Louis Jallot x1795 Marie Louveau.....	8
Eugène Jallot x1830 Julie-Jeanne Poitevin.....	8
Eugène Jallot x ca1887 Marie-Louise Bondu	8
Ursule Jallot x1809 Julien-Mathurin Conrairie.....	8
Julien Conrairie x1849 Eugénie Maussion.....	8
Marie-Marguerite Jallot x 1811 Marie-Joseph Peniguel du Bouessix	8
Zoé-Caroline Peniguel x1843 Edouard-Jean Hervé de Beaulieu	8
Marie Hervé de Beaulieu x1869 Charles Potiron de Boisfleury	9
Joseph Hervé de Beaulieu x1892 Joséphine Le Lorrain	9
Anne Jallot 1x P. Bazin 2x Tugal Conrairie.....	9
Marguerite Jallot x 1718 René Poiivière.....	9
Pierre Jallot x ca1672 Louise Heuze = Jallot de Bourg-l'Evêque	9
Pierre Jallot x1706 Perrine Prevost	10
Perrine Jallot x1728 Mathurin Gandubert	10
Jacques Gandubert x1762 Jeanne Guais	11
René Jallot x1742 Renée Garnier	11
Marie Jallot x1743 Charles Corsin	11
Michel Jallot x1759 Renée Cadot	11
non rattachés à ce jour :	11

Histoire

Je ne descends pas des Jallot de Combrée, mais lors des nombreux contacts que

j'ai eu avec les descendants durant 25 années, il paraissait possible qu'ils soient issus d'un tronc commun avec les Jallot

tanneurs. En effet, les 2 familles ont un statut social notable, qui semblait les apparenter.

J'ai donc tenté de les remonter le plus loin possible. Les registres paroissiaux ne permettent pas de remonter avant Yves Jallot qui épouse vers 1666 Marie Letexier, dont le mariage est introuvable, dans toutes les paroisses voisines.

Au fil des années, j'ai relevé tant de Jallot, que j'ai pu conclure que le prénom « Yves » est rare chez les Jallot. Or, un Yves Jallot vit à Combrée une génération avant, mais les lacunes des baptêmes à Combrée pendant cette période ne permettent pas de dire s'il a un fils prénommé Yves.

Pour Combrée, il existe aux AD49 le chartrier de la Seigneurie des Landelles, faisant seulement une partie de Combrée (AD49-E0741/f°29). Le 25.8.1610 René Jallot, Dⁱ à Combrée, y rend aveu pour 1 hommée de vigne au clos du Mortier, 1 autre hommée audit clos, une corde de vigne audit clos, et 5 cordes de vigne audit clos. J'ignore si ce René Jallot est lié au Yves Jallot qui se marie en 1628 et fait les Jallot ci-dessous.

marchands de fils

En 2000, j'ai trouvé un acte notarié qui donne l'ascendance d'Yves Jallot époux Letessier. Il descend bien de celui de Combrée, et les hypothèses ci-dessus se sont révélées confirmées.

L'inventaire des biens, est réalisé en 1718 après le décès de Michel Jallot dans sa maison du Coudraye au Bourg-d'Iré.

Résumé : Michel Jallot est un marchand de fil, qui est un intermédiaire dans les campagnes pour aller porter la marchandise à vendre sur les marchés de Craon et Laval. Il est décédé à 50 ans en 1718 au Bourg-d'Iré.

Michel est aisé, possède matelas, cols de chemises (il a platine à repasser les cols), cheval et pistolet d'arson, mais une seule tasse en argent ! (macho ?). Malheureusement, le nombre de pièces de la maison ne transparait pas de l'inventaire, et on sait seulement qu'elle a un étage (une chambre haute) et un grenier au dessus. Elle contient un véritable entrepôt de produits du lin et du chanvre.

Le montant des biens meubles est élevé 3 567 L, car il tient compte de ses mar-

Il montre que les Jallot de Combrée ne sont pas tanneurs, mais marchands de fil. Ils sont notables au 17^e déjà, probablement avant. Dès la fin du 17^e ils sont aisés, comme ceux qui sont tanneurs à Noëlle, c'est à dire tout près de Combrée puisque toutes ces paroisses se touchent.

Selon Frédérique Pitou (*La Police de la manufacture textile de Laval au 18^e siècle*, in Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 2000t107, n°2, p51-70), la culture du lin et du chanvre, ainsi que les nombreuses opérations de transformation, profitent à différents personnes. Les paysans eux-mêmes échappent à l'émigration, grâce aux revenus complémentaires. Tisserands, fileuses, poupiers, lamiers, rouettiers et cultivateurs en vivent.

Après la récolte, les cultivateurs opèrent les premières transformations (rouissage, séchage et broyage) puis les poupiers mettent la filasse en « poupées », qui sont des paquets, et les fileuses se mettent au rouet, qui figure dans presque tous les inventaires. Les doubles activités sont fréquentes.

Outres les vendeurs occasionnels, il y a les marchands de fils, « vulgairement appelés cancers, qui ne font autre métier que d'aller de paroisse en paroisse acheter des fils en écu, c'est-à-dire non lessivés, dont ils font magasin, et après l'avoir mis dans la lessive et donné les façons nécessaires, il les portent par voie de terre soit au marché de Craon, Château-Gontier, ou Cuillé. »

inventaire des biens de Michel Jallot en 1718

chandises et mieux, des produits de ses fermes, car il possède plusieurs métairies et closeries.

Sa femme et ses 4 enfants n'ont pas joué des étoffes exotiques que je trouve chez Françoise Allaneau à Pouancé ou Yves Moride à Laval, donc ils vivent encore comme de petits marchands de campagne, bien qu'ils montent socialement.

Inventaire des meubles : Le 22.3.1718, (AD49-5E32/70), inventaire des biens meubles de la succession de †Michel Jallot et Marguerite Gohier trouvés en la maison de la Coudraye en laquelle dedit †sieur Jallot est décédé, fait à la requête de h.f. Marie Letessier veuve de h.h. Yves Jallot, curatrice aux personnes et biens de Marie Jallot, de D^{elle} Marguerite Jallot épouse de

F. Pitou, que je cite toujours, ajoute qu'il est difficile de connaître la résidence de ces marchands de fils professionnels. C'est avec plaisir que je lui adresse ces données.

train de vie de Michel

L'inventaire tient en 42 pages, dont 20 pour les titres. Il dure une semaine entière.

La maison est l'élément le plus frappant. Elle diffère de la gentilhommière, par l'absence de chambres hautes, et de pièces distinctes. Tout se passe dans une grande salle basse, y compris le magasin, et une « chambre haute » qui est citée avec grenier dessus.

Il a 4 enfants, mais selon le nombre de lits, il vit avec servante(s) dans l'unique pièce, sans cuisine. La cuisine est dans la cheminée de la pièce.

Il a des éléments de train de vie : chemises, manteau, bottes, beaucoup de vaisselle d'étain, mais peu de vaisselle d'argent. Il semble même qu'il soit l'unique utilisateur de la tasse d'argent !

Enfin, il consomme cidre et châtaignes comme tout le monde, mais la quantité de cidre est élevée. J'ignore si tout est destiné à la consommation personnelle ! En effet, le cidre fin mars a déjà plusieurs mois, et il est temps de le finir avant qu'il ne tourne au vinaigre dès l'arrivée du chant du coucou !

René-Pierre Poillière S^r de la Planche, de Jacques-Gabriel de Sarazin écuyer S^r de la Roullerie curateur aux causes dudit Poillière, de Yves Jallot mineur émancipé procédant sous l'autorité de h.h. Pierre Jallot son curateur aux causes, de D^{elle} Anne Jallot mineure émancipée procédant sous l'autorité de Jacques Dupuy son curateur aux causes, Dⁱ ladite Jallot, Yves Jallot, Anne Jallot et Dupuy au Bourg-d'Iré, ledit Poillière à Angers ^{SMichelduTertre}, ledit de Sarazin à Bécon, et ledit Jallot curateur au Bourg-l'Évêque : **L'inventaire des meubles est sur mon site Internet : www.odile-halbert.com**

suivent les titres et papiers concernant la succession desdits ††Jallot et femme trouvés en ladite table

- 7 pièces en papier non timbré qui sont acquits consentis au profit dudit †Jallot par †M^e Poillière vivant notaire et le sieur Jousseau curateur des enfants et dudit sieur de la Planche Poillière pour raison des fermes de la métairie de la Planche l'une desquelles en double
- 17 pièces en papier non timbré attachées ensemble dont les 15 premiers sont acquits du sieur Miellat d'une rente en retour de partages à lui due par les †Jallot, le 16^e est une reconnaissance du sieur Mellet de 2 acquits consentis à son profit et dudit sieur Jallot par le sieur Milsent, la 17^e est un acquit du sieur Simon pour ventes d'un contrat d'acquêt fait par le †Jallot
- 1 copie en papier d'un contrat d'acquêt fait par le †Jallot de certains héritages situés au village du Grée à Combrée à lui vendus par Marie Guyon par acte reçu devant Hourault et Cherusse notaires le 27.7.1709 pour 80 L
- 3 pièces en papier qui sont acquits consentis audit †Jallot par les sieurs Giffard Blanchet et Thom... pour rentes
- 1 pièce en papier non timbré et 1 copie de bail sous seing privé fait entre Monsieur Gourreau et ledit Jallot d'un cellier et grenier pour 8 L
- 11 pièces attachées ensemble qui sont acquits consentis au profit dudit †Jallot par différents particuliers
- 12 pièces attachées ensemble qui sont acquits de différents particuliers consentis audit †Jallot
- 2 acquits attachés ensemble sur papier non timbré consentis au profit dudit †Jallot et **la demoiselle veuve Guestron**
- 1 pièce en papier qui est copie d'un contrat d'acquêt fait par ledit †Jallot de certains héritages situés à la Petitaye au Bourg-d'Iré passé devant ledit Thourault notaire le 1.4.1715 pour 40 L
- 1 transaction sous seing privé faite entre les sieurs Brossais, Mellet et Jallot le 6.6.1709
- 1 copie en papier des partages faits entre les sieurs Mellet et Jallot des héritages à eux échus à cause de leurs femmes de †Jean Gohier et Marguerite Fourier sa femme rapportés devant ledit †Poillière le 22.8.1690
- 1 copie de contrat d'acquêt fait par ledit †Jallot d'une portion de terre située à Combrée aqise de Marie Cottin fille pour 40 L
- 2 copies de partages **faits entre Yves et Pierre les Jallot, ledit Yves père dudit †Jallot, des biens immeubles à eux échus des successions de †Yves Jallot et Perrine Guestron reçu de †Marc Chereau notaire au Bourg-d'Iré le 16.12.1670**
- 1 copie de contrat d'acquêt fait par ledit †Jallot des greniers de certains portions de maison au village et environ du village de la **Roullerie** à Combrée pour 60 L
- 1 copie de titre nouveau consenti à †Yves Jallot par Louis Fourni et les Fauchaux pour raison d'une rente foncière de 13 boisseaux de blé seigle mesure de Craon due chacun an au terme de N.D. Angevine audit Jallot et 10 d sur les lieux de la Rouaudière par acte reçu devant Davy Maillet notaire le 15.1.1687
- 2 pièces en papier attachées ensemble qui sont 2 quittances du sieur de la Maillardière Hullin de 150 L chacune au profit dudit †Jallot
- 6 pièces en papier non timbré qui sont acquits consentis au profit dudit †Jallot par plusieurs particuliers
- 1 pièce de papier qui est une reconnaissance de fournissement de cidre faite par ledit †Jallot au nommé Gigault le 25.6.1717
- 1 copie de l'acte de partage **fait entre ledit Mellet et ledit †sieur Jallot de partie des papiers appartenant au th.h. Jean Gohier comme mari savoir ledit Mellet et Anne Gohier et ledit Jallot mari de Marguerite fille dudit †Gohier, reçu devant †Louis Tenier notaire à Segré le 6.2.1692**
- 9 pièces en papier qui sont acquits consentis au profit dudit †sieur Jallot par différents particuliers
- 39 pièces savoir 2 en parchemin les 37 autres en papier lesquelles concernent l'acquêt fait ledit †Jallot des lieux des **Miltières** au Bourg-d'Iré
- 11 pièces l'une desquelles est en parchemin et les autres en papier, les 2 premières sont copies du contrat d'acquêt fait par ledit †Jallot du lieu et métairie de la **Pelinaraye** à Loiré par lui acquise du seigneur marquis de Laval le 12.12.1713, la 3^e est une lettre de change de 2 000 L par ledit sieur Jallot au profit dudit seigneur marquis de Laval sur la dame Gallard au dos de laquelle sont plusieurs ordres et l'acquêt de ladite somme de 2 000 L, la 4^e est une lettre de change (échange) tirée comme ci-dessus est dit de 277 L au pied de laquelle est l'acquêt sans néanmoins qu'il paraisse lui en avoir été passé d'ordre par ledit seigneur de Laval, icelle rompue en 2 morceaux, l'une et l'autre lettres de change données pour parachever le prix de ladite métairie, les autres sont une sentence et autres procédures faites en conséquence et faute de paiement des sommes contenues esdites lettres de change
- 9 acquits de rentes consentis par Mr Giggard au profit dudit †Jallot
- 1 billet sous seing privé de 9 L 10 s consenti a profit dudit †Jallot par le sieur Mabile pour rentes
- 34 pièces attachées ensemble qui sont acquits consenti par différents particuliers au profit des †sieur Jallot père et fils
- 17 pièces attachées ensemble qui sont acquits consentis au profit dudit †Jallot par Mr Hullin pour raison de 150 L de rente à lui due chacun an par ledit †Jallot pour la rente de 3 000 L de principal de l'acquêt des lieux des **Vieilles Villes**
- 18 quittances consenties au profit dudit †Jallot par les fermiers de Roche-d'Iré pour rentes
- 1 copie du **contrat de mariage fait entre ††Yves Jallot et Perrine Guestron en date du 3.2.1628 au raport de †Louis Fauveau notaire à Combrée**
- 4 pièces attachées ensemble qui sont acquits de messieurs de Laval ou leurs receveurs consentis au profit dudit †Jallot **la nuit étant intervenue nous sommes retirés, et /³¹ le lendemain avons vaqué** comme suit :
- 3 pièces attachées ensemble, la 1^e est une copie du contrat d'acquêt fait par ledit †Jallot le 7.3.1704 d'une **maison appartenances située au bourg du Bourg-d'Iré** par lui acquise de Jean Leroyer, le 2^e aussi bien que la 1^e en papier, la 3^e en parchemin, sont les pièces faisant le soutien dudit contrat d'acquêt
- 14 pièces en papier attachées ensemble qui sont écrites sous seing privé faites entre ledit †Jallot et monsieur Siette et acquits par lui consentis au profit dudit †Jallot
- 8 pièces attachées ensemble qui sont acquits consentis par différents particuliers au profit dudit sieur Jallot
- 2 pièces en papier attachées ensemble qui sont copies d'un contrat d'acquêt fait par lesdits †Jallot père et fils de Pierre Chapeau et Jean Bouteiller sa femme ce certains morceaux de terre au Bourg-d'Iré pour 20 L devant René Poillière notaire le 24.2.1705

- 2 pièces attachées ensemble, la 1^e est une copie en papier du contrat de vendition fait audit †Jallot par René Girard de certains héritages à lui échus près le lieu de la Cherbonnelaye à Vern pour 380 L par acte devant †Hecaud et Frimault notaires le 7.8.1703, la 2^e est la ratification dudit contrat faite par Françoise Bellenœ épouse dudit Girard devant René Guyon notaire royal le 12.4.1704
- 1 grosse en parchemin du contrat d'acquêt fait par ledit Jallot des lieux et closierie des Vieilles Villes situées au Bourg-d'Iré par lui acquises de Mr Hullin sieur de la Maillardière par acte reçu devant Gandon notaire royal à Baugé
- 1 copie en papier du contrat d'acquêt du lieu de la Perrière à Combrée fait par ledit †Yves Jallot du sieur François Garande par acte devant Me Martin Gaudicher notaire royal à Angers le 16.8.1680
- 1 déclaration rendue à la seigneurie dudit Roche-d'Iré par le †Jallot de partie de ses héritages le 24.11.1695
- 1 acquit du sieur Champring cleric faisant pour Mr le comte de Laval de 100 L consenti ^{/34} au profit du †sieur Jallot
- 11 quittances consenties au profit dudit †Jallot par plusieurs différents particuliers
- 1 abonnement de rente faire ledit †sieur Jallot et les sieurs Pierre et Alexandre Ouris fermiers de la terre fief et seigneurie de Roche-d'Iré comme procureurs de Mr d'Andigné propriétaire de ladite terre ledit acte passé devant †Me René Poillière notaire le 11.4.1702
- 8 pièces attachées ensemble, 2 desquelles sont en parchemin, la 1^e est un contrat d'acquêt fait par le †sieur Yves Jallot de †Mr Dupré prêtre à Noyant-la-Gravoyère de certaines portions de vingtes au village de Petitaye au Bourg-d'Iré pour 150 L, la 2^e la sentence rendue à Candé par laquelle D^{elles} Anne et Marguerite Gohier sont [venus] à retrait lignager desdites choses, les 6 autres pièces en papier sont actes d'offres et une lettre le tout en conséquence dudit retrait lignager, ledit contrat passé par Jacques Davy notaire à Candé le 5.2.1686
- 1 copie en papier du contrat de mariage entre leditis †Jallot et Gohier son épouse devant Frimault notaire le 20.12.1687
- 3 acquits consentis au profit dudit †sieur Jallot par le sieur Jallot curé de Vern pour remboursement d'arrérages de rente dues pour le lieu de la Cherbonnelaye
- 31 pièces attachées ensemble dont la 1^e est copie d'un bail à ferme fait audit †Jallot et la Delle Gohier par Me L'abbé de Laval des lieux et métairie du Pont et de la Monnerie devant Terrière le 13.9.1698, et les autres sont écrits quittances et lettres dudit seigneur abbé de Laval ^{/36} ou de ses frère et sœurs
- 2 pièces en papier la 1^e est une lettre de change de 600 L tirée par ledit †sieur Jallot sur la dame Gallard au profit de Mr le comte de Laval au dos de laquelle est le reçu signé (siné) Chaudier en date du 1.5. dernier, la 2^e est le reçu de ladite lettre de change en date du 12.12.1716 signé du seigneur de Laval
- 1 bail à ferme sous seing privé du lieu de la Cherbonnelaye fait et donné par ledit †Jallot à François Piltier pour 9 ans qui ont commencé en 1710, pour en payer chacun an 97 L
- 1 bail sous seing privé fait entre ledit †Jallot et Claude Gallanger d'une maison sise au Bourg du Lion pour 9 ans qui ont commencé en 1712 pour en payer chacun an 6 L 17 s
- 1 copie en papier d'une transaction faite entre lesdits ††Jallot et femme et Pierre Mellet rapportée devant Poillière notaire le 19.5.1691 avec obligation de 180 L au profit dudit †Jallot
- 1 copie en papier d'un contrat de constitution de 6 L de rente hypothécaire créée au profit dudit †Jallot par Denis Jamet et Françoise Rousseau sa femme par acte reçu devant Roger notaire à Craon le 26.10.1705
- et à l'égard des rôles du 10^e denier de ladite paroisse du Bourg-d'Iré au nombre de 7 dont était chargé le †Jallot, ils n'ont été inventoriés ... iceux rôles tant du sel que de la taille ... et de l'avis de toutes les parties ils sont demeurés en mains desdits sieurs Poillière et Yves Jallot pour les deniers qui peuvent être dus sur iceux être par eux perçus à leur facilité et sans garantie de laquelle recette ils seront cre...pour les deniers en provenant être employés au paiement des sommes qui sont dues auxdits receveurs des tailles et dixième denier en temps qu'ils y pourront suffire, les frais et la dépense (depance) qu'il conviendra faire pour parvenir à la perception desdits deniers et frais qui pourraient être faits par ledit sieur receveur seront portés par égales portions par lesdits héritiers Jallot
- Et ledit sieur Jallot déclare que après le décès du †Jallot son père, la dame veuve de Yves Jallot son ayeule lui mis en main une somme de 80 L de laquelle il en a employé celle de 33 L par une part pour les droits funéraires dudit †Jallot et une [sepme] fait pour le repos de son âme suivant la quittance de Mr le doyen dudit Bourg-d'Iré du 12.2. dernier, et celle de 18 L 10 s pour le luminaire dudit †Jallot et celle de 8 L 16 s pour l'utilité de la maison, lesquelles 3 sommes reviennent ensemble à celle de 63 L 11 s et par conséquent ledit Jallot se trouve rapportable de 19 livres 9 s dont il offre tenir compte sur sa part de ladite succession, de plus ladite dame Tessier veuve Jallot lesdits Yves et Anne Jallot ont reconnu avoir touché par égales portions la somme de 60 L pour employer au coût de la sentence de curatelle desdits Yves, Anne et Marie Jallot dont ils tiendront compte ...
- quant à 1 cheval poil brun 3 mères vaches 2 porcs de l'année, ce qu'il faut y avoir de foin paille cercle bois de chauffage comme à l'estimation de 7 à 8 septiers de blé dans le grenier desdites haute rue du Bourg-d'Iré 5 pipes de cidre qui sont dans ladite cave de la Coudraye avec ce qu'il peut y avoir de beurre et de seing le tout non inventorié a été relaissé pour l'utilité de la maison attendu que les frais et revenus tant des fonds dépendances des successions que les des fermes que tenait ledit †sieur Jallot seront recueillis et ramassés en commun par lesdits Poillière et femme, Yves et Anne Jallot jusqu'au jour de Toussaint prochaine que continuera la communauté desdits héritiers Jallot du consentement de toutes lesdites parties pour audit jour de Toussaint le surplus être partagé à par égales sans que lesdits Poillière et femme, Yves et Anne Jallot soient tenus de fournir de compte desdites jouissances, mises et dépenses à ladite dame Jallot curatrice, à quoi elle a renoncé se rapportant à leur seule appréciation, au moyen de quoi demeurent ledit Poillière déchargé de toutes pensions du temps qu'il a été et sera dans ladite maison de la Coudraye, lesquelles pensions demeurent à présent comme dès lors compensées avec les signes (singes) qu'il se donne et donnera pour l'utilité de ladite maison à l'option duquel et de ladite demoiselle son épouse il sera loisible de faire partage tant des mubles que des dons dépendants desdites successions, m^e me du produit desdites fermes, lesquels meubles resteront néanmoins en ladite maison de la Coudraye jusqu'audit jour de Toussaint pour l'utilité d'icelle quoi que premier ausdits héritiers Jallot,

Qui sont tous les meubles titres et papier trouvés en ladite maison à nous représentés par lesdites parties, lesquels se sont trouvés monter et revenir ensemble à **3 567 L** sauf erreur de calcul, lesquels meubles et bestiaux avons relaissé en la garde et possession desdits héritiers, pour s'en faire raison, et quant aux titres et papiers concernant lesdites choses ils sont demeurés en la garde et possession dudit sieur Poillièver la charge de les représenter quand besoin sera

Yves Jallot x1628 Perrine Guestron

Non content d'être le seul Jallot **pré-nommé** Yves, l'époux de Perrine Guestron, est bien l'ascendant de l'autre Yves Jallot époux Letessier, car en 2000, j'ai trouvé la preuve définitive de ce lien.

En effet, les nombreux titres inventoriés le 22.3.1718, après le décès de †Michel Jallot et Marguerite Gohier en la maison de la Coudraye au Bourg-d'Iré, compor-

tent entre autres : copie du **contrat de mariage fait entre †Yves Jallot et Perrine Guestron en date du 3.2.1628** au rapport de †Louis Fauveau notaire à Combrée et copie des **partages faits entre Yves et Pierre les Jallot, ledit Yves père dudit †Jallot, des biens immeubles à eux échus des successions de †Yves Jallot et Perrine Guestron reçu de †Marc**

Chereau notaire au Bourg-d'Iré le 16.12.1670. (AD49-5E32/70),

Le défunt Michel Jallot, qui détient ces papiers en 1718, est le fils unique de †Yves Jallot et Marie Letessier encore vivante. Il est donc bien le petit-fils de Yves Jallot et Perrine Guestron, et, en outre, il est le neveu de Pierre Jallot de Bourg-l'Evêque.

Yves JALLOT parrain à Combrée le 6.6.1617 de Yves Guyon fils d'Anthoine & Mathurine [néant] x 3.2.1628 (contrat cité dans la succession de 1718) Perrine GUESTRON

1-Marguerite JALLOT °Combrée 8.8.1630 Filleule de Louis Fauveau & de Marguerite Jallot

2-Julienne JALLOT °Combrée 19.12.1631 Filleule de Jacques Coué & de Julienne Jallot

3-Yves JALLOT x /1666 Marie LETEXIER Dont postérité suivra

4-Pierre JALLOT °Combrée 2.12.1644 Filleul de Mathurine Guestron

Yves Jallot x1666 Marie Letessier = Jallot du Bourg-d'Iré

Yves Jallot époux Letessier est apparenté à Mathurine Guestron. J'ai longtemps pensé que c'était un indice de lien probable avec Yves Jallot époux de Perrine Guestron, d'autant plus que l'inventaire des successions en 1727 donne des biens à Combrée.

J'ai montré ci-avant que j'ai acquis en 2000 la preuve formelle de la filiation à Perrine Guestron.

Yves Jallot époux Letessier n'a qu'un seul héritier, ce qui est confirmé par la liquidation le 14.5.1727 de la succession

de sa veuve Marie Letessier et de son fils Michel décédé avant 1727.

Le 1.5.1691 Yves Jallot et Marie Letessier sont propriétaires au village de Haute Follye à Montreuil-sur-Maine (AD49-5E12/4 devant Godillon N° au Lion-d'Angers)

Yves JALLOT °ca 1641 †Bourg-d'Iré 9.7.1705 Fils de Yves JALLOT et de Perrine GUESTRON. Oncle de René Fouillet fils de Toussaint & Mathurine Guestron, qui x Loiré 7.2.1673 Renée Deille fille de Pierre x /1666 Marie LETEXIER †1727

1-Michel JALLOT °Bourg-d'Iré 17.4.1666 Filleul de Marguerite Pouriaz V^e de Louis Guesdon & de Pierre Letissier

2-Michel JALLOT °Bourg-d'Iré 28.5.1668 †idem 15.1.1718 M^d. Filleul de Michel Letessier & de Mathurine Fouillet x Bourg-d'Iré 27.1.1688 Marguerite GOHIER Dont postérité suivra

Michel Jallot x1688 Marguerite Gohier

Michel Jallot est fils unique. Il meurt à 49 ans, après sa femme mais avant sa mère. Il laisse à ses 4 enfants une jolie fortune. Elle ne sera partagée définitivement qu'en 1727 au décès de Marie Letessier sa mère.

L'inventaire des biens de Michel, fait en 1718, est reproduit intégralement ci-après. Il laisse penser qu'il est marchand de fils, car sa maison est un véritable entrepos. Il est aussi fermier de métairies.

Michel Jallot est également fermier du centième denier de la paroisse du Bourg-d'Iré. Le centième denier est un droit que le Roi s'est attribué par édit en décembre 1703, sur tous acquéreurs d'immeubles à quelque titre que ce soit : c'est la centième partie du prix de l'acquisition (*Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*).

Michel possède plusieurs métairies, closeries, et maisons, au Bourg-d'Iré, Loiré, Combrée, L'Hôpital de Bouillé, Monteuil-sur-Maine, le Lion-d'angers, Challain et Vern. En ajoutant ses meubles, qui montent à 3 975 L, son patrimoine peut être évalué à 20 000 L, ce qui le situe directement après les grands propriétaires terriens qui eux ont un patrimoine de 60 à 200 000 L

Michel possède 5 armes : 1 vieux fusil, 1 bayonnette, 1 vieille épée, 1 paire de pistolet d'arçon et 1 de poche.

La vieille épée est manifestement un héritage, de son grand-père ou son arrière-grand-père, ce qui laisse supposer un statut social « notable » depuis plusieurs générations, et ayant besoin de se défen-

dre. Quand on sait que les marchands se déplacent beaucoup à cheval, on comprend qu'ils soient armés.

Michel se déplace à cheval avec 2 pistolets, plus moderne que l'épée. Le pistolet d'arçon, grand et lourd, existe depuis plus d'un siècle, et se porte à l'arçon de la selle du cheval, d'où son nom. Enfin, il porte sur lui le pistolet de poche, plus petit que le précédent.

Sa mère, Marie Tessier, étant encore vivante, les partages des biens immeubles de †Michel Jallot & Marguerite Gohier son épouse, ont lieu le 14.5.1727 seulement d^t René Pouriaz N° Royal Segré (AD49-5E32/011), en 4 lots à chacun de Marguerite Jallot épouse de M^e René Poillièver

notaire royal au Bourg-d'Iré, Yves Jallot marchand marchand majeur, D^{elle} Anne-Marye Jallot mineure émancipée sous l'autorité de Jean-Baptiste Brossais Sr de la Grée son curateur, et D^{elle} Marye Jallot mineure à laquelle a été pourvu pour curateur M^e Charles-Louis Brossais procureur du roi au grenier à sel de Candé. Lesdits héritages situés au Bourg-d'Iré, Loiré, Combrée, L'Hôpital de Bouillé, Monteuil-sur-Maine, le Lion-d'angers, Challain et Vern, auxquels partages a été procédé par ledit Sr Poillièvre et ladite Marguerite Jallot son épouse aînée dans lesdites successions, en conséquence de monsieur le sénéchal de Candé du 28.9.1725.

1^{er} lot : le lieu & métairie de la **Plinnerais** à Loiré - 689 L de bestiaux de fonds appartenant aux héritiers Jallot - 152 L de plus-value de ladite prisée pour la 1/2 appartenant auxdits héritiers - 3 septiers de blé seigle petite mesure de Candé, du lieu de la Plinnerais de semances - le lieu et closerie de la Petitaye ou demeure présentement pour collon à 1/2 Anthoine Fouillet, avec 70 L de bestiaux et 18 boisseaux de mestail seigle avoine de semances - la grande maison du village de la Petittaye

...
2^e lot : les lieux et closeries des **Miltières** exploitées par les nommés François Desmats et Jean Bienvenu collons à 1/2 - 125 L de bestiaux plus 32 L de plusvalue ^{1^o} - 2 septiers de blé seigle petite mesure de Candé de semances - 125 L de bestiaux en principal et pour celle 27 L 10 s de plus vaille aussi des bestiaux et 2 septiers 6 boisseaux de semances appartenant aux copartageants sur lesdits lieux - une maison exploitée par Julien Davy avec les terres en dépendant située au village de la **Petittaye** au Bourg-d'Iré - le lieu et closerie de la **Pontaye** à S'Louis du Tremblay exploitée par Gervais Madiot collon à 1/2 - la maison du **Bas Grée située à Combrée - le lieu et closerie du Haut Grée à Combrée** exploitée par Pierre Hamelin - 140 L de prisage et 10 L 10 s pour moitié de la plusvalue des bestiaux et 9 boisseaux mesure de Pouancé de semances - la 1/2 du coteau de Daude contenant icelle moitié une grande boisselée joignant l'autre moitié appartenant au Sr

Jary, vers occident les terres du lieu de Bourget, un petit chemin entre à deux, abutant vers midi les terres de Julien Dugrée à cause de Marie Guesdon sa femme et vers septentrion le chemin qui conduit de la Gernilonnais à la chesnaïs du gasts, le tout au village de la Maboulière au Bourg-d'Iré - 2 cordes de jardin situés dans le jardin dudit Dugrais proche le bourg du Bourg-d'Iré dans laquelle portion il y a 5 jeunes noyers plantés - le lieu et closerie de la **Cherbonnelais** exploitée par Charles Lemesle collon situé à Vern et 110 L de bestiaux, et 25 boisseaux de semances petite mesure de Candé ...

3^e lot : les 2 lieux et closeries des **Vieilles villes** situé au Bourg-d'Iré exploités par Jean Augeul et René Manceau colons à 1/2 - 150 L de bestiaux et 18 boisseaux de blé et avoine de semances sur le lieu

paroisse du Lion-d'Angers - une maison au bourg du Bourg-d'Iré, rues, issues, jardins et terres en dépendant dont jouit à titre de ferme Lorant Cornée - la 1/2 d'un coteau de la chesnaïs du Gasts contenant une boisselée joignant vers orient le dit lieu de Bourget, et vers occident les terres dudit Jary, au Bourg-d'Iré - le coteau à 3 cornières joignant les landes de la Maboulière au Bourg-d'Iré - une maison au village de StJean au Bourg-d'Iré, rues issues jardins droits de communs dans la commune étant au derrière de ladite maison, et le 1/2 par indivis d'une portion de terre située proche /abutant vers septentrion à la rivière de Verzé, d'autre bout au chemin du moulin dudit Bourg-d'Iré à la maison de la Douve, joignant vers orient la maison des héritiers Jean Gohier et vers occident le jardin du Sr de Vaux à cause de la deme Verdier son

partages de la succession de Michel Jallot et Marguerite Gohier, le 14.5.1727 (AD49-5E 32/11)

exploité par Augeul - 29 L de prisage et 30 livres 10 s pour moitié de la plusvalue, 18 boisseaux de blé meslé d'avoine petite mesure de Candé, de semances - les 2 lieux et closeries des **Rouaudières paroisse de l'Hôpital de Bouillé Ménard** exploitées par François Lamy et Jacques Guillet, et la rente de 6 boisseaux et demi de blé seigle mesure de Craon et 10 deniers en argent dus par le Sr Hahnault et autres - 94 L de prisage, 18 L pour la 1/2 de la plusvalue et 9 boisseaux de blé de semances mesure de Pouancé ^{1^o} sur les lieux exploités par Lamy - 82 L de prisage, 24 L de plus value, 9 boisseaux de semances mesure de Pouancé sur les lieux exploités par Guillet - le lieu et closerie de la **Roullerye** situé à Combrée ou demeure François Deshayes colon à 1/2 - 100 L de prisage, 45 L moitié de la plusvalue et 18 boisseaux de semances petite mesure de Candé - une petite chambre de maison, et 3 journeaux de terre en 2 endroits situés dans la pièce des Gallonnières le tout

épouse ... -
4^e lot : les 2 lieux et closeries des **Brosardières** au Bourg-d'Iré exploitées par Mathurin et Julien Morillon colons à 1/2 - 100 L de prisage ^{1^o} des bestiaux, 25 L pour la 1/2 de la plusvalue et 18 boisseaux de blé seigle et avoine de semances petite mesure de Candé exploité par Mathurin Morillon - 185 L de bestiaux, 7 L 10 s moitié de plusvalue et 18 boisseaux de blé petite mesure de semances sur le lieu exploité par Julien Morillon - audit village de la Brosardière une petite grange et une planche de jardin en taillis - le lieu et closerie des Chopinnières à Combrée - 90 L de bestiaux, 34 L 15 s moitié de la plusvalue et 18 boisseaux petite mesure de Candé de semances - le lieu et closerie de la **Pairière** à Combrée exploité par Pierre Sourdrille - la somme de 80 L de bestiaux dont 40 L pour 1/2 de la plus value et 18 boisseaux petite mesure de Candé de semances - item le lieu et closerie de la **Petittaye** située au Bourg-d'Iré exploité par

Jacques Cornée et 75 L de bestiaux en principal 20 L /¹¹ faisant 1/2 de la plus-value et 18 boisseaux de semences petite mesure de Candé - item une chambre de maison au village de la Pettitaye ci-davant exploitée par Charles Baron rues issues jardin en dépendant - item une portion de terre labourable autrefois en coigne contenant 2 boisselées au village de la Pettitaye - item une chambre de maison dans le même village occupée par la veuve Gilière, rues issues et jardin en dépendant - item le

lieu et closier de la Haute Follye à Montreuil sur Maine ci-davant exploitée par Marin Blouin et 59 L de prisage des bestiaux, et 5 L 10 s pour une 1/2 de la plus-value et 9 boisseaux mesure du Lion de semences de mestail trois quarts de froment - pour lesdits 2 lieux des Brossardières 5 boisseaux de blé seigle mesure de Segré au Sr Faloux comme mari de la dame Cherais, 30 ou 40 s à l'église dudit Bourg-d'Iré, 2 grands boisseaux d'avoine et 2 deniers de cens au seigneur de fief -

pour le lieu des Chopinières 2 grands boisseaux 2 mesures d'avoine aux seigneurs de fief - pour ledit lieu de la Pairière 2 grands boisseaux de blé et 18 ou 20 sols au seigneur de fief - pour le lieu de la Pettitaye un grand boisseau et demi d'avoine pareil nombre de seigle et 5 sols par argent au seigneur et 7 à 8 sols de cens dus pour raison du lieu de la Haute Follye

- Michel JALLOT** °Bourg-d'Iré 28.5.1668 †idem 15.1.1718 M^d. Fils de Yves JALLOT & de Marie LETEXIER x Bourg-d'Iré 27.1.1688 Marguerite GOHIER †/1727 fille de †Jean, chirurgien, & Marguerite Pourias
1-Yves JALLOT x /1721 Marie CHEVALIER Dont postérité suivra
2-Marguerite JALLOT °Bourg-d'Iré 6.5.1692 x Bourg-d'Iré 1.2.1718 René **POILIEVRE** Dont postérité suivra
3-Anne-Marie JALLOT °ca 1714 x Bourg-d'Iré 14.2.1730 Jacques **HALNAULT** °Angers Notaire à Angers. Fils de Jacques & Renée Bouver
4-Marie JALLOT x Bourg-d'Iré 23.11.1734 Jacques **POILIEVRE** M^d tanneur à la Trinité d'Angers. Fils de René & Marie Defayau, & frère de René Poilievre notaire, donc les 2 frères avaient épousé les 2 soeurs

Le 14.2.1730 C^t de mariage entre Jacques Halnault notaire royal à Angers, fils de Jacques Halnault sieur Du pas et Renée Bouvet son épouse, D^t à Bouillé-Ménard, avec Marie Jallot fille de †Michel et Marguerite Gohier sous l'autorité de Pierre Poilievre notaire royal au Bourg-d'Iré (AD49-5^E32/72)

Yves Jallot x1721 Marie Chevalier

Yves Jallot, époux de Marie Chevalier, est marchand et demeure à la Coudraye au Bourg-d'Iré le 19.1.1724, date à laquelle il baille à 1/2 pour 70 ans la closierie de la Cherbonnelaye à Vern à Charles Meslet laboureur et Jeanne Bannier sa femme (AD49-5^E32/009).

Le 14.4.1728 René Poilievre N^{re} royal et h.h. Yves Jallot M^d fermier du lieu et métai-

rie du Pont à Combrée, D^t au Bourg-d'Iré, baillent à 1/2 à René Lelardeux pour 3 ans la métairie du Pont (AD49-5^E32/012)

Le 2.8.1741, Anne Foubert veuve et donataire de †Joseph Jousseau D^t au Bourg-d'Iré vend à Yves Jallot M^d au Bourg-d'Iré un cloteau dans l'enclos des Daudes Mesau joignant la terre de Philippe Grosbois (AD49-5^E32/018)

Le 8.6.1748 inventaire des biens meubles de †Yves Jallot et †Marie Chevalier (AD49-5^E32/020, un cahier)

Le 23.5.1747 vente des meubles de †Yves Jallot et Marie Chevalier le tout pour 4 498 L 14 s 7 d (AD49-5^E32/020)

Le 3.7.1748 bail à ferme des biens des mineurs Jallot donné par le sieur René Chevalier D^t à Ménil (AD49-5^E32/020)

- Yves JALLOT** †/1748 Fils de Michel JALLOT & de Marguerite GOHIER. M^d à la Coudrais au Bourg-d'Iré x /1721 Marie CHEVALIER †/1748
1-Françoise JALLOT °Bourg-d'Iré 5.4.1721 †Bourg-d'Iré 9.5.1740
2-Marie JALLOT °Bourg-d'Iré 27.5.1726 Filleule de Marguerite Jallot ép. de René Poilievre N^{re} au Bourg-d'Iré x Le Tremblay 24.2.1767 Henri **LAISNÉ** Fermier à Challain. Fils de Henri & Louise Turpin
3-Yves JALLOT °Bourg-d'Iré 2.5.1727 x /1757 Marie-Anne BELLOUIS Dont postérité suivra
4-Renée-Julie JALLOT °Bourg-d'Iré 12.6.1728
5-Marguerite JALLOT °Bourg-d'Iré 19.7.1729
6-Michelle JALLOT °ca 1736 †Bourg-d'Iré 20 floréal V
7-René-Michel JALLOT °Bourg-d'Iré 18.3.1737 x 1771 Marie-Anne LEROUX Dont postérité suivra

Yves Jallot x Marie-Anne Bellouis

- Yves JALLOT** °Bourg-d'Iré 2.5.1727 †idem 7.2.1758 Fils de Yves JALLOT & de Marie CHEVALIER. fermier au chateau de la Bigottière x /1757 Marie-Anne BELLOUIS †/1757/
1-René-Mathurin JALLOT °Bourg-d'Iré 16.7.1757
2-Mathurin JALLOT °S^{te}Gemmes-d'Andigné x Le Lion-d'Angers 28.8.1781 Victoire PREVOST Fille de René Prevost S^r de Carqeron †Lion-d'Angers 16.3.1758 & Marie Poipré. Soeur d'Anne qui x Mathurin Jousset président du grenier à Sel de Candé fille posthume.

René-Michel Jallot x1771 Marie-Anne Leroux

- René-Michel JALLOT** °Bourg-d'Iré 18.3.1737 †18.5.1791 Fils de Yves JALLOT & de Marie CHEVALIER. x Maumusson 28.4.1771 Marie-Anne LEROUX °Le Tremblay 22.7.1748 †Bourg-d'Iré 11.7.1785
1-René-Louis JALLOT vit à la Daudaie au Bourg-d'Iré x /1795 Marie LOUVEAU Dont postérité suivra

- 2-Marie-Marguerite-Louise JALLOT °Bourg-d'Iré 30.7.1772 dont postérité suivra
3-Yves-Charles JALLOT °Bourg-d'Iré 14.10.1775 vit à la Barottais à Loiré x /1802 Victoire DELAAGE
31-Caroline-Augustine JALLOT °Bourg-d'Iré 20 vend X
4-Ursule-Augustine JALLOT °25.8.1777 vit à la Haute Bergère à Combrée en 1811 dont postérité suivra
5-Anne JALLOT °Bourg-d'Iré 8.5.1779 x1 Bourg-d'Iré 8.1.1806 Pierre **BAZIN** °Combrée 26.8.1871 †1.8.1806
vétérinaire au Bourg-d'Iré. Fils de Mathurin & Marguerite Ravard, voir généalogie BAZIN x2 Bourg-d'Iré 25.5.1812 Thu-
gal-Julien **CONRAIRIE** dont postérité suivra
6-Modeste JALLOT °Bourg-d'Iré 13.5.1780 †/1811
7-Henriette-Michelle JALLOT °Bourg-d'Iré 30.3.1783 x Le Tremblay 8.1.1807 Yves **GERNIGON** °Bourg-d'Iré
1774 vit à Nantes en 1811
8-Michelle-Eulalie JALLOT °Bourg-d'Iré 6.5.1783 x Pierre-Simon **GUERIN** vit à Segré en 1811

René-Louis Jallot x1795 Marie Louveau

- René-Louis JALLOT** Fils de René-Michel JALLOT & Marie-Anne LEROUX. Vit à la Daudaie au Bourg-d'Iré x /1795 Marie
LOUVEAU fille de René
1-René-Yves-François JALLOT °Bourg-d'Iré 13.11.1795 cité en 1853
2-Eugène-François JALLOT °Bourg-d'Iré 4 floréal X x Julie-Jeanne POITEVIN Dont postérité suivra

Eugène Jallot x1830 Julie-Jeanne Poitevin

- Eugène-François JALLOT** °Bourg-d'Iré 4 floréal X Fils de René-Louis JALLOT & de Marie LOUVEAU. x Julie-Jeanne
POITEVIN
1-Julie-Elise JALLOT °Bourg-d'Iré 17.11.1830 x Bourg-d'Iré 25.4.1853 Victor-Aimé **MEIGNAN** °Vern 23.6.1824
fils de Pierre & Marie Brillet, notaire à Candé
2-Eugène-Thugal JALLOT °Bourg-d'Iré 20.10.1832 x Marie-Louise BONDU Dont postérité suivra

Eugène Jallot x ca1887 Marie-Louise Bondu

- Eugène-Thugal JALLOT** °Bourg-d'Iré 20.10.1832 Fils de Eugène JALLOT & de Julie POITEVIN x Marie-Louise BONDU
1-Eugène JALLOT °Pommerieux(53) 14.6.1888 †1936 x Louise SAMINE Dont postérité

Ursule Jallot x1809 Julien-Mathurin Conrairie

- Ursule-Augustine JALLOT** °Bourg-d'Iré 25.8.1777 vit à la Haute Bergère à Combrée en 1811, à la limite du Tremblay, d'où
est son époux. Fille de René-Michel JALLOT & de Marie-Anne LEROUX x Bourg-d'Iré 17.7.1809 Julien-Mathurin
CONRAIRIE °7.5.1782 cité en 1853, marchand. Fils de Thugal & Julie Bazin
1-Julien-René CONRAIRIE vit à la Touche au Tremblay x 1849 Eugénie MAUSSION

Julien Conrairie x1849 Eugénie MauSSION

- Julien-René CONRAIRIE** vit à la Touche au Tremblay Fils de Julien-Mathurin CONRAIRIE & de Ursule JALLOT, petit fils de Thu-
gal CONRAIRIE & de Julien-Perrine BAZIN. x 1849 Eugénie MAUSSION
1-Georges CONRAIRIE °1856 †1928 x Coutances Gabrielle LELOUTRE °1864 †1921
11-Marthe CONRAIRIE
12-Thérèse CONRAIRIE
13-Hélène CONRAIRIE †1969
14-Jeanne CONRAIRIE x 1920 Antony **BESSON** Jeanne CONRAIRIE Fille de Georges CONRAIRIE et de Gabrielle
LELOUTRE x 1920 Antony **BESSON** médecin à Angers Dont postérité
15-Marie-Madeleine CONRAIRIE
16-Georges CONRAIRIE °1905 Dont postérité

Marie-Marguerite Jallot x 1811 Marie-Joseph Peniguel du Bouessix

- Marie-Marguerite-Louise JALLOT** °Bourg-d'Iré 30.7.1772 Fille de René-Michel JALLOT & Marie-Anne LEROUX x
Bourg-d'Iré 8.7.1811 Marie-Joseph **PENIGUEL du Bouessix** °Carquefou 1771 V^e de Marie Potiron de Bois-
fleury †15.11.1809. Fils de Claude D^t en sa maison du Bouessix à Fougeray près Redon en Ille-et-Vilaine, & de Séraphine-
Anne-Françoise Hervé †5.5.1772
1-Zoé-Caroline PENIGUEL du Bouessix °Fougeray 13.3.1813 x 1843 Edouard-Jean **HERVÉ** Dont postérité suivra

Zoé-Caroline Peniguel x1843 Edouard-Jean Hervé de Beaulieu

- Zoé-Caroline PENIGUEL** du Bouessix °Fougeray 13.3.1813 †Beaulieu/Vilaine 1884 Fille de Marie-Joseph PENIGUEL
& de Marie-Marguerite JALLOT x 1843 Edouard-Jean **HERVÉ de Beaulieu**

- 1-Marie HERVE de Beaulieu °1845 x 1869 Charles **POTIRON** Dont postérité suivra
- 2-Jeanne-Joséphine HERVE de Beaulieu °1847 †1893 religieuse à Rennes
- 3-Joseph HERVE de Beaulieu °1848 †1851
- 4-Paul HERVE de Beaulieu °1849 †1851
- 5-François HERVE de Beaulieu °1850 †1851
- 6-Zoé-Marie-Joséphine HERVE de Beaulieu °1852 x /1889 Léon **DUHIL de Benaze** capitaine de frégate
- 61-Marguerite DUHIL DE BENAZE °1889 †1927
- 7-Marguerite-Marie-Joséphine HERVÉ de Beaulieu °1854 †1828 religieuse à Rennes
- 8-Joseph-François HERVE de Beaulieu °Beaulieu-en-Besle 7.3.1856 x 1892 Joséphine-Amédée LE LORRAIN Dont postérité suivra
- 9-Georges HERVÉ de Beaulieu °1857 †1917 SA

Marie Hervé de Beaulieu x1869 Charles Potiron de Boisfleury

- Marie HERVÉ de Beaulieu** °1845 †Derval 1925 Fils de Jean HERVÉ de Beaulieu & de Zoé-Caroline PENIGUEL du Boues-
six. x 1869 Charles **POTIRON de Boisfleury** °1838 †1910 officier de cavalerie
- 1-Marie POTIRON de Boisfleury °1871 SA
 - 2-Anne POTIRON de Boisfleury °1872 †1919 SA
 - 3-Charles POTIRON de Boisfleury °1874 Dont postérité
 - 4-Jean POTIRON de Boisfleury °1878 †1940 officier de cavalerie x 1920 Catherine DUFOUR †1966
 - 41-Marie-Thérèse POTIRON de Boisfleury °1923 x /1880 Robert **LABAT**
 - 5-Clothilde POTIRON de Boisfleury °1880 †1961 x Gabriel **de MAUDUIT**
 - 51-Marie de MAUDUIT
 - 52-Noëlle de MAUDUIT
 - 53-Aliette de MAUDUIT x /1882 Yves **de LA FOYE**
 - 6-Marguerite POTIRON °1882 †1962 x 1906 Alain **de RENGERVE** Vicomte °1866 †1944 Dont postérité
 - 7-Hervé POTIRON de Boisfleury °1883 †1900
 - 8-Geneviève POTIRON de Boisfleury °1887
 - 9-Yves POTIRON de Boisfleury °1889 Dont postérité

Joseph Hervé de Beaulieu x1892 Joséphine Le Lorrain

- Joseph-François HERVÉ de Beaulieu** °Beaulieu-en-Besle 7.3.1856 †1.2.1931 Fils de Jean HERVÉ de Beaulieu & de
Zoé-Caroline PENIGUEL du Bouessix. x Paris 7.1.1892 Joséphine-Amédée LE LORRAIN °La Martinique
7.6.1855
- 1-Jean-Georges HERVÉ de Beaulieu °Bagnole 1.8.1896 Dont postérité
 - 2-Odetta-Marie HERVÉ de Beaulieu °Blois 1898 religieuse à Kain(Belgique)

Anne Jallot 1x P. Bazin 2x Tugal Conrairie

- Anne JALLOT** °Bourg-d'Iré 8.5.1779 Fille de René-Michel JALLOT & Marie-Anne LEROUX x1 Bourg-d'Iré 8.1.1806
Pierre **BAZIN** °Combrée 26.8.1871 †1.8.1806 vétérinaire au Bourg-d'Iré. Fils de Mathurin & Marguerite Ravard, voir
généalogie BAZIN x2 Bourg-d'Iré 25.5.1812 Thugal-Julien **CONRAIRIE**
- 1-Thugal CONRAIRIE °Pouancé 5.4.1813 vit à Combrée x Chazé-sur-Argos 27.7.1837 Clémentine BACHELON

Marguerite Jallot x 1718 René Poilievre

Le contrat de mariage est signé au Bourg-d'Iré dans la maison de Marguerite Jallot la future, le 31.1.1718, d^{vt} François Allard N^{re} royal en Anjou résidant à Nyoi-seau (AD49-5^E32/70), entre René Fiacre Poilievre Sr de la Planche fils mineur émancipé de †René Poilievre vivant notaire de D^{elle} Marie de Fayau sous l'autorité de Jacques Gabriel de Sarazin écuyer Sr de la Roulleris son curateur avec Marguerite Jallot fille de th.h. Michel et Marguerite Gohier, en présence de h.h. Jean Jous-seau M^e chirurgien mari de D^{elle} Béatrice de Fayau oncle et tante du futur, de Jacques Dupuy huissier mari de Marie Gabrielle Leroy cousine germaine de la future épouse

- Marguerite JALLOT** °Bourg-d'Iré 6.5.1692 †idem 5.6.1759 Fille de Michel JALLOT & de Marguerite GOHIER x Bourg-d'Iré 1.2.1718 René **POILIEVRE** S^r de la Planche †/1750 Notaire royal au Bourg-d'Iré, fils de René, notaire, & Marie Defayau
- 1-René POILIEVRE °Bourg-d'Iré 26.4.1719 x Bourg-d'Iré 11.8.1750 Marie-Louise GOURDON de la Bizollière Fille de Mathurin & Jeanne Curie
 - 2-Marguerite POILIEVRE °Bourg-d'Iré 2.5.1720
 - 3-Yves POILIEVRE °Bourg-d'Iré 5.4.1721 †idem 9.5.1740

Pierre Jallot x ca1672 Louise Heuze = Jallot de Bourg-l'Evêque

J'ai longtemps supposé qu'il y avait un lien probable entre le Pierre Jallot de Bourg-l'Evêque qui suit et Yves Jallot

époux Letessier, car l'un des enfants de ce Pierre Jallot se prénomme Yves en 1672. Or, en 2000, j'ai pu relier définitivement ce Pierre Jallot de Bourg-l'Evêque à Yves

Jallot époux Letessier, puisqu'ils ont partagé en 1670 les biens de †Yves Jallot et Perrine Guestron de Combrée (cf ci-dessus).

Pierre JALLOT †Bourg-l'Evêque 5.8.1684 (tsans filiation) Fils de Yves JALLOT et de Perrine GUESTRON. x /1672 Louise HEUZE °ca 1652 †Bourg-l'Evêque 5.4.1724
1-Yves JALLOT °Bourg-l'Evêque 29.5.1672 †bas âge
2-Louise JALLOT °Bourg-l'Evêque 19.9.1677
3-Pierre JALLOT °Bourg-l'Evêque 27.3.1680 x /1706 Perrine PROVOST Dont postérité suivra
4-Louise JALLOT °Bourg-l'Evêque 28.11.1683 †idem 26.1.1688

Pierre Jallot x1706 Perrine Prevost

Pierre Jallot est **M^d de fil** à Bourg-l'Evêque, ce qui ressort de l'acte notarié du 16.4.1727 ci-après. Il a donc le même métier que ces cousins du Bourg-l'Iré. Il épouse une fille d'Armaillé, Perrine Prevost.

Le père de Perrine Prevost est François, syndic perpétuel & greffier des rôles de la paroisse d'Armaillé y D^t, qui vend le 11.4.1709, à son gendre Pierre Jallot M^d D^t à Bourg-l'Evesque l'office de syndic perpétuel & greffier des rôles d'Armaillé (AD49-5E20/173).

Pierre Jallot achète le 27.5.1710, à Julien Commel meunier & Madeleine Hoisnard sa femme d^t au moulin de la Ponte à Juignéles-Moutiers ce qui leur appartient à Bourg-l'Evesque (AD49-5E20/173).

Pierre Jallot achète le 18.9.1720, un apentis joignant au derrière sa maison, avec

3 cordes de jardin, joignant la maison dudit Jallot à Bourg-l'Evêque, pour 40 L à Michel Malherbe laboureur & Marguerite Bautron sa femme D^t au bourg de Grugé (AD49-5E20/175).

Le 16.4.1727 Louis Guiard M^d D^t à la Blezinière à Noëllet reconnaît devoir 100 L à Pierre Jallot M^d de fil D^t au Bourg-l'Evesque (AD49-5E40/028)

Le 7.5.1720, h.h. Lézin Pouriat mégissier & Anne Prevost sa femme dt à Launay à Armaillé, constitution de rente à **Pierre Jallot M^d dt au bourg de Bourg-l'Evesque** de 7 L 19 s pour 150 L de principal (AD49-5E20/175)

Le 23.9.1741 d^{vt} Jacques Jallot N^e royal à Pouancé (AD49-5E40/44), Jeanne Pignet veuve de François Vaslin D^t au Bourg-l'Evesque vend à Pierre Jallot D^t audit

Bourg-l'Evesque une portion de pré à Bourg-l'Evesque pour 21 L

Les partages des biens de Pierre Jallot et Perrine Prevost est fait le 2.5.1744, à la requête de Mathurin Gandubert mari de Perrine Jallot, ladite Jallot aînée en ladite succession, ... (AD49-5E40/45)

Et, le 1.7.1746 Renée Garnier veuve de René Jallot donataire de son t^{mari} d'une part, Pierre Jallot garçon, Mathurin Gandubert mari de Perrine Jallot, Michel Jallot garçon, Charles Corson mari de Marie Jallot D^t au Bourg-l'Evesque, Jacques Bodier mari de Louise Jallot D^t à la Rouge-raie à Armaillé, entre lesquelles parties a été fait l'accord qui suit, à savoir que ladite Garnier donataire abandonnera la jouissances des biens immeubles contre une somme de 424 L et les effets mobiliers estimés à 100 L (AD49-5E40/45)

Pierre JALLOT °Bourg-l'Evêque 27.3.1680 †idem 4.3.1744 (sans filiation sur †) Fils de Pierre JALLOT & Louise HEUZE x /1706 Perrine PROVOST †Bourg-l'Evêque 23.12.1736 Fille de François Provost dt à la Rougeraie à Armaillé (AD49-E1139-f.199)

1-Pierre JALLOT °Bourg-l'Evêque 3.3.1703
2-Pierre JALLOT °Bourg-l'Evêque 25.3.1704 †Bourg-l'Evêque 20.2.1773
3-Perrine JALLOT °Bourg-l'Evêque 30.5.1706 x 1728 Mathurin **GANDUBERT** Dont postérité suivra
4-Louise JALLOT °Bourg-l'Evêque 2.12.1707 x Jacques **BODIER** †1745/ M^d (AD49-E1139 chartrier d'Armaillé)
5-François JALLOT °Bourg-l'Evêque 28.7.1710
6-René JALLOT °Bourg-l'Evêque 9.11.1712 x Bourg-l'Evêque 27.11.1742 Renée GARNIER Dont postérité suivra
7-Marie JALLOT °Bourg-l'Evêque 20.1.1715 x Bourg-l'Evêque 13.2.1743 Charles **CORSIN** Dont postérité suivra
8-Michel JALLOT °Bourg-l'Evêque 15.11.1718 †Bourg-l'Evêque 29.12.1784 M^d de fil x Bourg-l'Evêque 27.11.1759 Renée CADOT Dont postérité suivra

Perrine Jallot x1728 Mathurin Gandubert

Le 3.8.1728 C^t de mariage de Mathurin Gandubert D^t à la Fleuriaye à Vergennes fils de †Mathurin et Anne Lepage, avec Perrine Jallot fille de Pierre et Perrine

Provost de Bourg-l'Evesque, elle à 300 L de dot. En présence de Pierre, François, René et Michel Jallot frères dela future, de lézin Pouriat mari de Anne Provost oncle,

de Françoise Allaneau veuve de †François Provost avocat au baillage de Pouancé, Yves Jallot cousin né de germain (AD49-5E32/012)

Perrine JALLOT °Bourg-l'Evêque 30.5.1706 †Bourg-l'Ev. 15.10.1754 Fille de Pierre JALLOT & de Perrine PROVOST x Bourg-l'Evêque 26.10.1728 Mathurin GANDUBERT °Bourg-l'Ev. 29.5.1708 †17.11.1743

1-Perrine GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 30.7.1729 †idem 20.3.1736
2-Mathurin GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 25.6.1731
3-Pierre GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 3.8.1733 †idem 2.12.1739
4-Jacques GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 3.2.1736 x 1762 Jeanne GUAIS Dont postérité suivra
5-René GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 24.4.1738
6-Louis GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 3.9.1740

- 7-Marie GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 8.4.1743
8-Pierre-François GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 1.6.1746
9-Marie GANDUBERT °ca 1753 †Bourg-l'Evêque 24.11.1757

Jacques Gandubert x1762 Jeanne Guais

- Jacques GANDUBERT** °Bourg-l'Evêque 3.2.1736 †19.2.1786 x Bourg-l'Evêque 12.1.1762 Jeanne GUAIS
1-Jeanne GANDUBERT °Bourg-l'Evêque 28.10.1762 †Moisdon-la-Rivière 30.12.1831 x Bourg-l'Evêque
12.11.1787 Jean **HUNEAU** °ca 1763 †Moisdon-la-Rivière 26.3.1842 dont postérité

René Jallot x1742 Renée Garnier

Le Cⁱ de mariage de René Jallot, artisan,
fils de Pierre Jallot veuf de Perrine Prevost
Dⁱ au Bourg-l'Evêque, avec Renée Gar-
nier fille de †René et Marguerite Maslin,
est signé le 31.10.1742. Ils reçoivent cha-

cun 300 L dont 100 entrent pour chacun
dans la future communauté de biens
(AD49-5^E40/44).

On voit que cette branche est beaucoup
moins riche que celle du Bourg-d'Iré.

René est décédé jeune, avant 1746, pro-
bablement sans postérité.

- René JALLOT** °Bourg-l'Evêque 9.11.1712 †/1746 Fille de Pierre JALLOT & de Perrine PROVOST x Bourg-l'Evêque
27.11.1742 Renée GARNIER
1-Renée-Perrine JALLOT °Bourg-l'Evêque 7.10.1743 †bas âge

Marie Jallot x1743 Charles Corsin

- Marie JALLOT** °Bourg-l'Evêque 20.1.1715 Fille de Pierre JALLOT & de Perrine PROVOST x Bourg-l'Evêque 13.2.1743
Charles **CORSIN**
1-Charles CORSIN °Bourg-l'Evêque 17.11.1743
2-René-Pierre CORSIN °Bourg-l'Evêque 31.1.1747
3-Simon CORSIN °Bourg-l'Evêque 5.2.1750
4-Marie CORSIN °Bourg-l'Evêque 1.2.1754 †bas âge
5-Marie-Anne CORSIN °Bourg-l'Evêque 28.5.1755 x1 Bourg-l'Évesque 23.11.1779 Nicolas **BURON** x2 Bourg-
l'Évêque 6.5.1785 Pierre **SEGRETAIN** °Chelun(35)
6-Madeleine CORSIN °Bourg-l'Evêque 11.1.1759
7-Renée CORSIN °1760 x Bourg-l'Évêque 17.8.1779 Pierre **LEMESLE**

Michel Jallot x1759 Renée Cadot

- Michel JALLOT** °Bourg-l'Evêque 15.11.1718 †Bourg-l'Evêque 29.12.1784 Fils de Pierre JALLOT & de Perrine
PROVOST M^d de fil x Bourg-l'Evêque 27.11.1759 Renée CADOT
1-Michel-Joseph JALLOT °Bourg-l'Evêque 27.3.1761
2-Pierre JALLOT °Bourg-l'Evêque 29.6.1763

non rattachés à ce jour :

- Jacques JALLOT °ca 1677 †Bourg-l'Evêque(49) 27.3.1762 x1
/1717 Perrine HAMELOT †Armaillé 21.4.1712 x2 Armaillé
26.1.1717 Catherine COUÉ
1-Jacques JALLOT (du x1) †Armaillé 18.5.1717
2-Julienne JALLOT °Armaillé 3.1.1718
3-Jacques JALLOT °Armaillé 29.7.1719
4-Pierre JALLOT
5-Louis JALLOT
6-N? JALLOT x Charles **GASTINEAU**
7-Jean JALLOT (du x2) x1 749 Françoise BERNARD x2 Bourg-
l'Evêque 30.10.1761 Anne GUEMAS Dont postérité suivra

AD49-5^E40/46 – 4.5.1750 d^{vt} Jacques Jallot N^{re} royal à
Pouancé, François Poirier marchand à Grugé baille à ½ pour 7
ans à Jean Jallot laboureur et Françoise Bernard son épouse
Dⁱ à Vergonnes le lieu de Petit Boisjoulain à Vergonnes

- Jean JALLOT** (du x2) Fils de Jacques JALLOT & de Catherine COUE
closier x1 Vergonnes 1.7.1749 Françoise BERNARD
†2.5.1761 x2 Bourg-l'Evêque 30.10.1761 Anne GUEMAS
1-Jean JALLOT °Vergonnes x1 Bonneuvre 19.2.1776 Louise
HERGAUD x2 Bonneuvre 30.7.1782 Julienne TENNEREL
2-Julien-François JALLOT °Vergonnes 13.4.1752 Filleul de Julien
Jallot du Vieux Juigné & de Renée Jallot de Senonnes x St-Mars-la-
Jaille 21.9.1779 Mathurine FOUCHER
3-Joseph-Jacques JALLOT °Vergonnes 10.7.1756 †idem
30.12.1758 Filleul de Jeanne Coconier épouse de François Lanier sa
cousine
4-René JALLOT °Bourg-l'Evêque 25.11.1757
5-Jeanne JALLOT °Bourg-l'Evêque 19.11.1762
6-Marie JALLOT °Bourg-l'Evêque 27.8.1764